

# LA CRAU

*une ville à la campagne*

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATION

JUILLET-AOUT 2025



« Crauquez  
l'été ! »

**GUIDE DE L'ÉTÉ 2025**  
en pages intérieures ...



# SOMMAIRE



## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Page 4



## TRANSPORTS

Page 5



## SPORT

Pages 6-7



## PETITE ENFANCE

Pages 8-9



## CULTURE

Page 10



## INFOS DU JIS

Page 11



## MÉMOIRE

Page 12



## GUIDE DE L'ÉTÉ

Pages 14-15



## SOLIDARITÉ

Pages 16-17



## TRAVAUX

Pages 18-19



## ENVIRONNEMENT

Page 20



## TPM VOUS INFORME

Page 21



## TPM

### Révision du PLU

Pages 22-23



## RETOUR EN IMAGES

Page 25



## LA CRAU AUTREFOIS

Page 27



Retrouvez chaque mois le mensuel sur le site : [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr)

## INFOS LEGALES

### La Crau, une ville à la campagne

Juillet-Août 2025

Dépôt légal : janvier 1993

Directeur de publication : M. Christian SIMON

Rédaction, Photos, Dessins : Mairie de La Crau

Création graphique : Mairie de La Crau

Impression : Print Concept

Distributeur : Mairie de La Crau

Imprimé à 10 000 exemplaires



# Pourquoi le mensuel municipal va-t-il s'interrompre ?

En 2026, vraisemblablement au mois de mars, se tiendront les élections municipales permettant de désigner le Maire de notre Commune pour les six prochaines années (2026-2032). Les dates inconnues à ce jour doivent être arrêtées par un décret ministériel à l'automne.

Dans ce cadre, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025, s'ouvrira une période où le Code Electoral interdit toute campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion de notre collectivité, notamment au travers de son magazine mensuel. Cette mesure est destinée à ne pas offrir un avantage au Maire en place dit Maire « sortant », lorsqu'il est candidat à sa réélection, vis-à-vis de ses concurrents.

Ainsi, dans le jargon juridique, on dit de cette période qu'elle est « contentieuse ». C'est-à-dire qu'à l'initiative de candidats battus et s'estimant floués, l'utilisation de supports de communication municipaux, comme notre bulletin, peut faire l'objet de recours électoraux liés à la nature de son contenu, auprès du juge administratif qui est très vigilant. Les élections municipales 2008 avaient été de la sorte contestées, avant que la justice ne rejette le recours.

A cet effet, pour ces motifs d'une part, et surtout dans un souci de transparence et d'équité entre les différents concurrents à l'élection d'autre part, la parution de la revue municipale va être interrompue.

Cette édition estivale est donc la dernière, avant sa reprise par la nouvelle équipe élue à l'issue du scrutin. Bien évidemment, vous pourrez continuer de prendre connaissance de l'ensemble des informations à vocation administrative ou relatives à l'actualité communale sur les pages Facebook et Instagram, le site Internet, les panneaux numériques, via les différents supports papiers, ou directement auprès des services de la Ville.



Les beaux jours sont là !

C'est le retour des longues soirées en famille ou entre amis, des moments conviviaux parfois improvisés, des festivités en plein air... Bref, de cette légèreté estivale qui fait tant de bien.

Une fois encore, l'été à La Crau s'annonce riche en animations pour tous les goûts, grâce au programme élaboré par les services municipaux, à découvrir en pages intérieures.

Mais comme vous le verrez, ce programme n'est pas uniquement l'œuvre de la municipalité. Il est aussi le fruit d'un partenariat solide avec nos associations locales, qui y apportent une contribution précieuse, tant par l'organisation de leurs propres événements que par les liens de confiance qu'elles entretiennent avec les équipes communales.

Côté musique, « Space Events » proposera la 3<sup>e</sup> édition de l'Azur Music Festival, tandis que « l'Amicale des Pompiers d'Hyères » lancera son tout premier bal revisité à La Crau.

L'association « Les Pros de La Crau », dynamique réseau d'entrepreneurs locaux, animera les marchés nocturnes des créateurs. Théâtre et repas traditionnels animés seront également au rendez-vous grâce au « Cercle Culturel Social Craurois » et au « Comité Officiel des Fêtes ».

Les amateurs de sports de boules ne seront pas en reste avec les concours organisés de main de maître par « la Boule Fleurie Crauroise », « l'Association Bouliste Crauroise » et « l'Amicale Bouliste Moutonnaise ».

Sans oublier le grand loto de plein air de « La Crau'Ch Cœurs » et le vide-grenier de « l'Amicale des Donneurs de Sang ».

Pour certains, c'est le temps des vacances. Pour d'autres, l'activité professionnelle se poursuit, et les enfants doivent pouvoir s'amuser, se dépenser, et vivre pleinement leurs congés.

C'est pourquoi l'association Jeunesse Inter Services (J.I.S.) sera mobilisée tout l'été pour proposer des activités de qualité à notre jeunesse. Grande nouveauté cette année : à la demande de la Commune, un deuxième lieu d'accueil de loisirs sera ouvert, afin de répondre à toutes les demandes des familles en quête d'une solution de garde.

Bel été à toutes et à tous !

**Christian SIMON**

Maire de La Crau  
Conseiller Départemental du Var  
Conseiller Métropolitain  
Toulon Provence Méditerranée  
Président du Centre De Gestion  
de la Fonction Publique Territoriale du Var



**Christian LESCURE**

Conseiller Municipal délégué  
au Développement Economique,  
Commerce, Artisanat, Foires et Marchés

## STAND DE LA VILLE

Le stand de la Ville de La Crau est présent sur le marché le 1<sup>er</sup> mercredi du mois, de 9h à 12h, à proximité du kiosque de la Place Victor Hugo. Vous pouvez y retrouver informations utiles et documentation. Vous pouvez également, à cette occasion, échanger avec les représentants d'associations et d'organismes partenaires.

### Les prochains rendez-vous sont fixés :

- ✓ le mercredi 2 juillet 2025, en présence de l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de La Crau
- ✓ le mercredi 6 août 2025

## LES ACTUS DU MARCHÉ DE LA CRAU

### OPÉRATION TOTE BAG

Dans le cadre de sa volonté de dynamisation des marchés hebdomadaires et de soutien du commerce local, la Ville de La Crau a lancé une opération « Tote bag » sur le marché, le 21 mai et le 18 juin derniers.

En présentant une preuve d'achat du jour sur le marché ou dans un commerce de La Crau sur le stand de la Ville, vous pouviez récupérer un tote bag personnalisé et réutilisable, et ainsi agir en faveur de vos producteurs et commerçants de proximité en consommant local, tout en adoptant un geste éco-responsable !



## PRÉSENCE DU POTAGER DES PALMIERS

Le mercredi 30 avril, l'Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail (ESAT) Les Palmiers du Groupe UMANE était présent sur le marché afin de faire découvrir sa production maraîchère 100% locale et bio, cultivée avec soin à La Crau.

En dehors du marché de La Crau, vous pouvez retrouver tous les produits du « Potager des Palmiers » directement sur site au 50 Chemin des Banons : fraises, basilic et bien d'autres fruits et légumes de saison, toujours frais et toujours bio ! Vous pourrez ainsi soutenir une démarche d'inclusion forte, locale et qui valorise le travail de personnes en situation de handicap.

Pour rappel, l'ESAT Les Palmiers a en effet pour vocation de contribuer à l'épanouissement socioprofessionnel de personnes en situation de handicap. Il dispose ainsi de 8 ateliers :

- ✓ Nettoyage des espaces urbains (atelier qui intervient notamment sur le territoire de La Crau)
- ✓ Menuiserie
- ✓ Espaces verts
- ✓ Entretien de locaux et de bureaux
- ✓ Maraîchage
- ✓ Blanchisserie
- ✓ Conditionnement / Sous-traitance
- ✓ Restauration

Vous pouvez faire appel à ses services :

- ✓ Pour obtenir une réponse à vos besoins dans les mêmes conditions de qualité et de délais qu'un prestataire ordinaire,
- ✓ Pour permettre à des salariés en situation de handicap de concrétiser leur projet professionnel,
- ✓ Pour mener une action citoyenne et solidaire en faveur de l'inclusion professionnelle de personnes en situation de handicap.

### CONTACTS

Tel : 04.94.15.39.39

Mail : palmiers@groupe-umane.fr

Vente directe fruits et légumes : 50 Chemin des Banons



# TRANSPORTS SCOLAIRES

## Modalités d'inscription et de renouvellement des titres

Vous trouverez ci-après le détail des différentes formalités, en fonction du type d'établissement scolaire fréquenté par votre enfant :

### Ecoles maternelles et élémentaires

Le transport scolaire est gratuit pour les enfants craurois fréquentant les écoles maternelles et élémentaires. Les démarches relatives à l'inscription et au renouvellement d'inscription sont à effectuer auprès du Service Jeunesse situé à la Mairie Annexe (15, Boulevard de la République).

**Attention ! L'inscription est obligatoirement à renouveler pour chaque année scolaire**, même si la carte de l'enfant n'a pas atteint sa date de fin de validité.

Les documents à fournir sont :

- un formulaire d'inscription (info en Mairie Annexe),
- une photo d'identité de l'enfant (pour une 1<sup>ère</sup> demande).

### Collège du Fenouillet

L'accès au transport scolaire pour les collégiens nécessitant un abonnement, le dépôt du dossier et le règlement de l'abonnement annuel (15 euros) doivent être effectués directement **auprès du Réseau Mistral**. Le Service Jeunesse peut vous renseigner sur les circuits et horaires ainsi que sur la constitution du dossier d'inscription.

### Lycéens et étudiants

Les lycéens et étudiants doivent également souscrire un abonnement annuel donnant accès à l'ensemble des lignes. Le dossier d'inscription et le règlement de l'abonnement doivent donc être effectués auprès du Réseau Mistral.

**A noter !** La démarche peut désormais être effectuée via l'appli « réseau Mistral ».

### INFOS UTILES

#### ✓ Service Jeunesse

Mairie Annexe de La Crau - 15, Boulevard de la République  
Tel : 04.94.01.56.86 ou 04.94.01.46.58

#### ✓ Agence de Hyères du Réseau Mistral

Rotonde du Park Hôtel - Avenue de Belgique  
(dans les locaux de l'Office de Tourisme)

Horaires : le lundi de 10h à 12h55 et de 14h à 16h45, et du mardi au vendredi, de 9h à 12h45 et de 14h à 16h45

#### ✓ Agence mobile du Réseau Mistral

Présence une fois par mois à La Crau - Place Victor Hugo, le mercredi matin de 8h30 à 11h45 (les prochaines permanences sont prévues les mercredis 2 et 9 juillet, 27 août et 3 septembre 2025)

#### ✓ Contacts Réseau Mistral

Tel : 04.94.03.87.03 - Site internet : [www.reseauumistral.com](http://www.reseauumistral.com)



# TRANSPORTS



**Elodie TESSORE**  
Adjointe au Maire déléguée  
à la Restauration,  
aux Transports  
et aux Affaires Scolaires



## ZOU COVOIT' : Partagez vos trajets du quotidien entre Toulon et Cuers

Chaque jour, 9 voitures sur 10 roulent avec 1 seule personne à bord pour les trajets domicile-travail. Imaginez combien de voitures en moins si on partageait... Poursuivant sa politique en faveur de la mobilité durable et de l'intermodalité, la Région Sud a mis en place sa première ligne de covoiturage entre Toulon et Cuers, équipée de 18 arrêts associés à un système de mise en relation entre conducteurs et passagers via l'application Zou ! Covoit'.

**Vous êtes conducteur** et vous avez un siège libre ? Ou deux ? Ou Trois ? Indiquez votre trajet sur l'appli, sélectionnez les arrêts par lesquels vous passez et récupérez vos passagers sur votre trajet habituel ! (Recevez jusqu'à 0,50 € par trajet proposé et un

minimum de 1 € par passager transporté).

**Vous êtes passager**, renseignez également votre trajet sur l'appli et rendez-vous à l'arrêt le plus proche de chez vous : un conducteur vous emmène jusqu'à votre destination ! (Service inclus dans votre abonnement ZOU, hors abonnement 2,10 € par trajet).

+ d'Infos : [zoucovoit.maregionsud.fr](http://zoucovoit.maregionsud.fr)





**Marie-Claude GARCIA**  
Adjointe au Maire  
déléguée aux activités et vie  
associative sportives

## LES CLUBS CRAUROIS BRILLET !

### LA BOULE FLEURIE CRAUROISE

Et un, et deux, et trois Championnats du Var !... Les joueurs de la BFC, toujours présents lors des grands rendez-vous, ont remporté 3 titres de Champions du Var. Une très belle performance au vu du très haut niveau des joueurs licenciés dans notre département.

**1** Laurent MATRAGLIA, Henri LACROIX et Julien AGUERO, Champions du Var de Jeu Provençal 3x3

**2** Laurent MATRAGLIA, Henri LACROIX et Ligan DOERR, Champions du Var de Pétanque 3x3

**3** François PISANI, Sauveur PISANI et Albert TOUCAS, Champions du Var de Jeu Provençal Vétérans 3x3

Soulignons que ces 3 équipes sont directement qualifiées pour les Championnats de France de la discipline.



## USC GYM LA CRAU

Le chiffre 3 porte décidément bonheur aux clubs craurois, puisque l'USC Gym La Crau a décroché 3 podiums aux Championnats de France à la fois en individuel et en équipe :

### Podiums individuels :

**1** 1<sup>ère</sup> place et titre de Championne de France pour Alice JEAN en Division 3, catégorie Minimes

**2** 2<sup>ème</sup> place pour Charlie PEREZ, en Division 3, catégorie Benjamines

**3** 3<sup>ème</sup> place pour Rosy WIERRE, en Division 4, catégorie Juniors

### Podiums par équipe :

**4** 1<sup>ère</sup> place et titre de Championne de France pour l'équipe de Division 2 composée d'Emma TABU, Orane CHRISTEN, Alexia TABU, Shirley GAFOUR, Luna DE COL et Julia FRISTSCH

**5** 2<sup>ème</sup> place pour l'équipe de Division 3, en catégorie Minimes-Cadettes composée de Charlize VINEL, Eloïse MASSUCA, Lilou POMERO, Alice JEAN, Eva XERRI

**6** 2<sup>ème</sup> place pour l'équipe de Division 4, en catégorie Benjamines-Minimes composée d'Emy GIAMMONA, Caly GUEIRARD, Melina SIMION, Ava SOTTY, Manon ICHANSON et Loïs EGEA

Félicitations aux gymnastes pour ces excellents résultats, de même qu'aux entraîneurs et à l'équipe de l'USC Gym La Crau pour le travail réalisé.

## DU CÔTÉ DES RANDONNEURS

### LA SECTION RANDONNÉE DU CCSC

17 randonneurs du cercle Culturel Social Craurois ont pu profiter au mois de mai d'un superbe séjour organisé par la section, à Terrou dans le Lot. Ils ont pu découvrir ce village chargé d'histoire et ses environs, alliant ainsi culture et randonnée.



### LES RANDONNEURS CRAUOIS

L'association élargit sa palette d'activités et propose désormais des séances de long-côte tous les jeudis matin. Ces séances, encadrées par un moniteur breveté fédéral, sont ouvertes sur adhésion auprès de l'association, étant précisé que le montant de la licence ouvre droit à toutes les séances annuelles sans supplément de coût.

**Infos :** [lesrandonneurscraurois83@gmail.com](mailto:lesrandonneurscraurois83@gmail.com)  
[les-randonneurs-craurois.assoconnect.com](http://les-randonneurs-craurois.assoconnect.com)



## LES INFOS DE L'OFFICE DE TOURISME

Pour la période de Juillet/Août, les horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme seront les suivants :

**De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, du lundi au vendredi.**

Nous vous rappelons que l'Office de Tourisme propose également, durant la saison estivale, une **billetterie « Loisirs »** permettant d'accéder à des activités culturelles, sportives et touristiques. Vous trouverez notamment à la vente :

- ✓ Des balades à la journée ou en demi-journée autour des Iles d'Or,
- ✓ Des croisières vigneronnes pour découvrir la rade de Toulon avec dégustation de vin et de ceviche suivant la pêche du jour,
- ✓ Des escapades en mer pour admirer le coucher de soleil ou pour un baptême de plongée,
- ✓ Des visites guidées, telles que la vieille ville d'Hyères ou l'observation des oiseaux aux Vieux Salins.

Attention ! Dans le cadre de la mise en œuvre d'une régulation du nombre de visiteurs sur l'île de Porquerolles, les billets de traversée ne pourront être vendus à l'Office pendant les mois de juillet et d'août. Cette vente n'est désormais possible que de septembre à juin. Seuls les forfaits « Bateau + Vélo » sont disponibles à cette période.

Enfin, l'Office de Tourisme dispose d'un **espace « boutique »** qui s'étoffe régulièrement. Vous pouvez y retrouver différents objets valorisant notre commune et notre territoire, tels que mugs, magnets, gourdes, cartes postales et affiches. Des idées cadeaux originales pour faire plaisir ou se faire plaisir !...



**Anne-Marie METAL**  
 Adjointe au Maire  
 et Conseillère Métropolitaine  
 déléguée au Tourisme

### + D'INFOS

Pour rappel, l'Office de Tourisme est situé sur le Parking Maréchal de Lattre de Tassigny et ses coordonnées de contact sont :

✓ **Tel :** 04.94.66.14.48

✓ **Mail :**  
[tourisme@villedelacrau.fr](mailto:tourisme@villedelacrau.fr)

### À NOTER

Pour connaître toutes les informations et actualités touristiques de La Crau, mais aussi de l'ensemble des communes de la Métropole Toulon Provence Méditerranée, rendez-vous sur le site :  
**[www.provencemed.com](http://www.provencemed.com)**

Restez également connectés sur les réseaux sociaux !  
 Facebook | Instagram | TikTok  
[@provence\\_med](https://www.instagram.com/provence_med)





**Michèle PASTOREL**  
Conseillère Municipale  
déléguée à la Petite Enfance

## OUVERTURE DE LA MICRO-CRÈCHE « LES JOYEUX MÔMES » À LA MOUTONNE

Une nouvelle micro-crèche a ouvert ses portes à La Crau, le 22 avril dernier. Située dans la zone d'activités de l'Estagnol, cette micro-crèche est une structure privée qui dispose d'un agrément délivré par les services départementaux de la Protection Maternelle Infantile.

La structure peut accueillir 14 enfants au maximum âgés de 10 semaines à 6 ans, pour de l'accueil régulier en semaine, occasionnel à la journée, périscolaire pour les plus grands, voire de l'accueil d'urgence.

Anaëlle GUT est la gestionnaire de l'établissement. C'est après avoir été confrontée à la difficulté de trouver un mode de garde pour ses enfants, et avoir finalement eu la chance de trouver une place en micro-crèche, qu'elle a décidé de se lancer dans l'aventure de la création de ce type de structure dédiée à l'accueil des tout-petits.

Chef de cuisine de formation, Anaëlle a donc opéré une totale reconversion et a porté son projet pendant 3 ans. Elle a ouvert une première micro-crèche à La Garde en mars 2025, et une seconde à La Moutonne environ 1 mois plus tard. Précisons qu'il ne s'agit pas d'une franchise, mais bien d'un projet indépendant.

La structure de l'Estagnol accueille les enfants du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30. D'une surface de 190 m<sup>2</sup>, elle leur offre un bel espace de vie lumineux ainsi qu'un espace extérieur aménagé de 60 m<sup>2</sup>, équipé d'une voile d'ombrage. La direction est assurée par Amélie FRANCO, Educatrice de Jeunes Enfants, et l'équipe comprend une auxiliaire de puériculture et deux auxiliaires Petite Enfance.

Anaëlle s'est formée à diverses méthodes éducatives alternatives (Montessori, Pikler, méthode Makaton, etc.). Ces principes sont mis en œuvre à travers des activités axées sur l'autonomie, la créativité et le respect du rythme de chaque enfant. Cette ancienne chef de cuisine met par ailleurs un point d'honneur à confectionner tous les repas sur place, en utilisant des produits locaux issus de l'agriculture raisonnée. Elle a également à cœur de proposer des ateliers culinaires basés sur la découverte du goût et des textures et permettant notamment l'apprentissage des fruits et des légumes.

Ces différentes actions s'intègrent en fait dans un projet pédagogique marqué par un fort engagement écoresponsable qui se mesure dans tous les aspects de la vie quotidienne de la crèche :

- ✓ choix d'un mobilier et de matériel éducatif en matériaux durables et écologiques
- ✓ mise en place de gestes simples et essentiels tels que tri des déchets, utilisation de produits ménagers écologiques, etc.
- ✓ utilisation de produits de soins et d'hygiène biologiques et naturels
- ✓ propositions d'activités écoresponsables (création d'un potager, utilisation de matériaux recyclés, etc.)

Enfin, l'équipe de la crèche attache une grande importance à la relation avec les familles : organisation de cafés parents, de moments conviviaux, voire d'interventions ponctuelles « parent talent » pour des animations auprès des enfants. Les familles disposent également d'un accès en ligne à toutes les informations relatives à la vie de leur enfant en crèche (repas, changes, partage de photos, etc.).

**190 Impasse Lavoisier, La Moutonne**

**Tel : 04.94.98.66.29**

**Mail : [contact@lesjoyeuxmomes.com](mailto:contact@lesjoyeuxmomes.com)**

**Site internet : <https://les-joyeux-momes-estagnol.meeko.site>**

**Facebook : [Micro-crèche « Les joyeux mômes »](#)**

**Instagram : [microcreche\\_les\\_joyeux\\_momes](#)**





## CRÈCHE « L'ÎLE AUX ENFANTS » : NOUVEAU DÉPART POUR LES 40 ANS DE L'ASSOCIATION !

« L'île aux Enfants » est historiquement la première crèche à avoir ouvert ses portes à La Crau, en novembre 1987. Le local a été édifié sur un terrain mis à disposition par la commune, mais sa construction et son équipement ont été pris intégralement en charge par l'association porteuse du projet et, depuis, gestionnaire de la crèche qui a quant à elle ouvert ses portes en avril 1985.

Sabine LANTRUA, Directrice depuis 2012 et qui a intégré la structure en 1989, ainsi que son équipe ont souhaité célébrer ce 40<sup>ème</sup> anniversaire comme il se doit ! Elles ont donc organisé sur place une journée festive rassemblant, afin de les remercier, toutes les personnes qui se sont investies et mobilisées pour réaliser ce très beau projet, mais aussi toutes celles qui, au fil des ans, ont donné de leur temps au sein du conseil d'administration pour faire vivre la crèche au quotidien et participer à son développement. L'occasion était également idéale pour procéder à l'inauguration des locaux récemment rénovés et réaménagés.

Car après près de 40 ans d'existence, « L'île aux Enfants » a entièrement fait peau neuve ! La crèche associative a en effet entrepris de très gros travaux de réfection et de mise aux normes, rendus nécessaires à la suite de la réforme bâtiminaire des établissements d'accueil des jeunes enfants. Les travaux intérieurs ont nécessité la fermeture de la structure pendant 3 mois, à l'automne 2024. Celle-ci a ainsi fait l'objet d'un réaménagement total : transformation des espaces de vie, création d'un nouveau dortoir, d'une salle du personnel, d'un local de stockage, reprise des plafonds, des peintures, des sols, des installations électriques, de l'éclairage, changement des portes etc. Ajoutons que, parallèlement à ces travaux, l'équipe a procédé au renouvellement complet du mobilier et du matériel éducatif.

Fin 2024, les enfants ont pu retrouver une toute nouvelle crèche, leur proposant des conditions d'accueil optimales ! Ils ont néanmoins dû patienter quelques semaines pour pouvoir accéder au jardin, puisque le chantier s'est ensuite concentré sur les espaces extérieurs avec la pose de nouvelles clôtures, la remise à niveau du jardin, la création d'une pergola et également, au niveau de l'entrée, la création d'un plan incliné et d'un local à poussettes. De nouveaux jeux ont aussi été installés tels que structures à grimper ou tables et bancs.

Pour rappel, « L'île aux Enfants » dispose d'un agrément de 24 places. Alors qu'il était possible d'envisager un agrandissement à l'occasion de ces travaux, l'équipe a préféré conserver la configuration d'une structure à taille humaine, proche des familles. Elle accueille exclusivement les enfants craulois pour de l'accueil régulier sur 2, 3 ou 5 jours, ou de l'accueil occasionnel et périscolaire uniquement sur des temps planifiés.

Enfin, et dans le prolongement des travaux de réaménagement, Sabine LANTRUA et son équipe ont entamé une démarche de labellisation « Écolo Crèche ». Plusieurs actions ont d'ores et déjà été mises en œuvre au sein de la crèche : installation de robinets à détection et de râpes à savon, récupération de l'eau non bue par les enfants pour arroser les plantes ou de l'eau du sèche-linge pour le ménage, utilisation de matériel de seconde vie, fabrication sur place de la pâte à sel, de la pâte à modeler et de la peinture utilisées pour les activités des enfants, formation du personnel sur la fabrication de produits ménagers écologiques, etc.

52 Avenue du 8 mai 1945

Tel : 04.94.66.04.60

Mail : [l.ileauxenfants@free.fr](mailto:l.ileauxenfants@free.fr)

Facebook : Crèche l'île aux enfants

### Un partenariat avec l'association « Les Crau'Mignons »

Saluons la belle initiative mise en place par les équipes de la crèche « L'île aux Enfants » et l'association d'assistantes maternelles « Les Crau'Mignons ». Contact a été pris entre les deux associations préalablement à la réalisation des travaux et à la fermeture temporaire de la crèche. L'objectif était alors de proposer aux familles impactées par cette fermeture, une solution de garde de leurs enfants auprès des nounous adhérentes de l'association. Conscientes des avantages certains que la poursuite de ce rapprochement pouvait représenter pour les familles crauloises, crèche et assistantes maternelles ont décidé de poursuivre leur partenariat. Dans ce cadre, « L'île aux Enfants » pourra ainsi prendre le relai d'une assistante maternelle en période de vacances ou en cas d'urgence ou d'empêchement.



**Gérard VIVIER**  
Conseiller Municipal délégué  
à la programmation et vie  
associative culturelle



## AUBIN, VAINQUEUR DE LA 2<sup>ème</sup> ÉDITION DES VOIX DE LA CRAU

La 2<sup>ème</sup> édition du concours de chant des Voix de La Crau s'est déroulée le 24 mai dernier. Ils étaient 14 jeunes craurois, âgés de 11 à 21 ans, à venir tenter leur chance sur la scène de l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric et à chanter la chanson de leur choix, devant un jury de professionnels et un large public venu les encourager.

Et le grand gagnant de cette édition 2025 est Aubin SERIZIER ! A seulement 11 ans, il a conquis le jury tout d'abord par son interprétation de la chanson « Et Bam » de Mentissa, lors de son 1<sup>er</sup> passage, puis de la chanson « Maintenant » de Vianney, lors de la finale.

Actuellement élève en classe de 6<sup>ème</sup> au Collège du Fenouillet, ce jeune Craurois est passionné de chant et de musique depuis son plus jeune âge. Il est inscrit à l'Ecole de Musique de La Crau, où il suit des cours de guitare et de solfège, qui lui apportent une bonne maîtrise du rythme. Il pratique également la chorale au sein de l'Ecole de Musique, et fait partie du « Club Chant » du Collège du Fenouillet, ce qui lui permet de travailler sa technique vocale. Cette technique vocale, il a par ailleurs tout le loisir de la travailler directement chez lui, dans le petit espace tout spécialement aménagé à son attention et équipé d'un synthétiseur, d'un micro, d'une enceinte et même de jeux de lumière pour « faire le spectacle », et tout simplement chanter et se faire plaisir...

Aubin souhaitait déjà participer à la 1<sup>ère</sup> édition des Voix de La Crau, mais n'avait malheureusement pas alors l'âge minimum requis. Il attendait donc avec impatience cette nouvelle édition, afin de faire ses preuves. « *J'ai eu du mal à trouver la bonne chanson pour ma vidéo de sélection au concours, et j'avais peur que le rendu ne soit pas satisfaisant à cause de difficultés techniques pour réaliser cette vidéo.* » Une fois sa sélection en poche, Aubin a appréhendé le concours de manière très sereine. « *Je connaissais la plupart des autres candidats, et il y avait une très bonne ambiance entre nous. Malgré le stress, tout le monde s'encourageait dans les coulisses et j'ai vraiment beaucoup apprécié...* ».

Le jeune Craurois est bien évidemment très heureux de cette première victoire, qui en augure certainement bien d'autres. En effet, ce succès a renforcé sa motivation à poursuivre dans cette voie. « *J'adore chanter et j'aimerais*

*vraiment en faire mon métier !* » Il envisage donc d'ores et déjà de présenter des concours de chant de plus grande importance et pourquoi pas, à terme, de passer le casting de la célèbre émission « The Voice Kids ».

En attendant, vous pourrez toujours applaudir Aubin lors des représentations de l'Ecole de Musique ou du Club Chant du Collège. Il était ainsi de nouveau sur la scène de l'Espace Maurric, pour un solo lors du gala de l'Ecole de Musique, et s'est partagé entre le podium de cette même école et celui du Club Chant, dont il a eu l'honneur d'ouvrir le spectacle, le 21 juin, à l'occasion de la Fête de la Musique.



### À NOTER

En tant que grand gagnant des Voix de La Crau 2025, Aubin a remporté plusieurs prix, à savoir un micro professionnel, un enregistrement professionnel en studio, un cours de chant de 2h offert par l'école Laetitia MOSCA ainsi qu'une carte cadeau d'une valeur de 100 € à valoir dans l'école Laetitia MOSCA.

Pour l'anecdote, ses parents lui ont également fait une belle surprise pour célébrer cette victoire. Ils lui ont offert une place pour aller voir Soprano, son chanteur préféré, en concert au Zénith de Toulon au mois de décembre 2025...

# Les infos du



## VACANCES ÉTÉ 2025

**Fonctionnement du centre de loisirs  
Du lundi 7 juillet au vendredi 29 août**

**Le JIS accueille les enfants scolarisés de 3 à 10 ans au centre de loisirs des Arquets et les Ados de 11 ans et plus à l'Espace Pluriel - Salle Jean Natte (rez-de-chaussée)**

**Les inscriptions sont possibles tout au long de l'été dans la limite des places disponibles**

*Nos accueils de loisirs sont réservés en priorité aux enfants et jeunes crauois.*

*Les résidents hors commune pourront être accueillis uniquement s'il reste des places vacantes*

**Si vous avez besoin d'informations, n'hésitez à contacter le JIS :**  
**Tél : 04 94 57 81 94**  
**Mail : [association@jis-lacrau.com](mailto:association@jis-lacrau.com)**

## RENTRÉE SCOLAIRE 2025/2026

**ACCUEILS DE LOISIRS  
PERISCOLAIRE - MERCREDIS - VACANCES**

**DOSSIERS D'INSCRIPTION ET DE  
RENOUVELLEMENT (à faire chaque année)  
DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET DU JIS  
[www.jis-lacrau.com](http://www.jis-lacrau.com) OU A L'ACCUEIL**

**ATTENTION !  
Les documents envoyés par e-mail ne seront pas pris en compte**

**IMPORTANT !  
Pour le périscolaire et les Mercredis  
de septembre à octobre  
Le dossier d'inscription est à retourner impérativement jusqu'au SAMEDI 19 JUILLET 2025  
(boîte aux lettres du JIS)**

### Le JIS recrute toute l'année

- Pour les vacances
- Pour le périscolaire (matin – soir et mercredi)

Si tu es passionné(e) par l'animation et que tu souhaites partager des moments conviviaux avec les enfants, cette offre est faite pour toi !

**SI TU ES :** Titulaire du BAFD, BAFA, CAP Petite Enfance ou d'un diplôme dans l'animation, Motivé(e), dynamique et disponible

Alors envoie dès maintenant ton CV et ta lettre de motivation, en précisant tes disponibilités  
Par courrier : JIS – « Espace Pluriel » Bd de la République 83260 La Crau

Par mail : [association@jis-lacrau.com](mailto:association@jis-lacrau.com)

Pour toute question ou information complémentaire, n'hésite pas à nous contacter !



### Animateur(trice) à temps complet en CDD

**Disponibilité : A partir de juin 2025  
(remplacement de plusieurs mois)**

Nous recherchons un(e) animateur(trice) dynamique et motivé(e) pour intervenir :

- En périscolaire : matin, soir, mercredis auprès d'enfants de 3 à 11 ans
- Pendant les vacances scolaires : auprès d'enfants de 3 à 17 ans

#### Profil recherché :

- Titulaire d'un BPJEPS ou d'un diplôme équivalent
- Expérience significative dans l'animation

**Candidature :** Envoyez votre lettre de motivation et votre CV à [association@jis-lacrau.com](mailto:association@jis-lacrau.com)  
Besoin d'informations ?  
N'hésitez pas à nous contacter !

## BILLETTERIE



**Accessible à tous, adhérents et non adhérents**

Cinéma Olbia.....	6,50€
Cinéma Pathé La Garde.....	11,50€

### Accrobranche ECOPARK AVENTURES

La Castille	
Mini-parc à partir de 2 ans.....	6,50€
Petite aventure .....	13,50€
<i>(parcours verts uniquement)</i>	
* Adultes et enfants à partir de 1,10 m	
Grande aventure (tous les parcours).....	20,50€
* Adultes et enfants à partir de 1,30 m	
<i>Gants obligatoires (jardinage ou bricolage) disponibles sur place : 2€ la paire</i>	

#### Réservation conseillée :

Tél : 07.60.29.67.89 ou sur le site internet :  
[www.ecopark-adventures.com](http://www.ecopark-adventures.com)

### KIDDY PARC DU 5 JUILLET AU 31 AOUT

#### Kiddy Parc (10h-14h)

Enfant de 0,90m à 1,50m	
Gratuit pour les adultes .....	13,60€

#### Aqua family (10h-19h)

Enfant de 0,90m à 1,09m et sénior + 65 ans .....	8,00€
Enfant à partir de 1,10m et adulte.....	16,00€

<b>Kiddy Parc + Aqua family .....</b>	<b>19,20€</b>
---	---------------

## CONTACTER LE JIS

Tél : 04 94 57 81 94  
Email : [association@jis-lacrau.com](mailto:association@jis-lacrau.com)

Retrouvez nos informations sur le site internet : [www.jis-lacrau.com](http://www.jis-lacrau.com)

### Ouverture de l'accueil administratif Horaires d'été

du lundi 7 juillet au vendredi 22 août  
du mardi au vendredi de 14h à 18h



**Martine PROVENCE**  
Conseillère Municipale déléguée  
aux commémorations



## LE SOUVENIR FRANÇAIS

# Le Comité de La Crau au service de notre mémoire

Fondé en 1887, le Souvenir Français est une association reconnue d'utilité publique qui a pour vocation d'honorer la mémoire de toutes celles et tous ceux qui sont morts pour la France, quelle que soit leur nationalité. Les bénévoles du Comité de La Crau du Souvenir Français s'inscrivent bien évidemment dans cette droite ligne, en s'attachant à faire vivre la mémoire à travers toutes leurs actions, ceci conformément à leur devise « A nous le souvenir et à eux l'immortalité ».

Entretenir, conserver et transmettre sont les maître-mots qui définissent la mission du Souvenir Français et du Comité de La Crau.

### Entretenir

Il s'agit ici essentiellement d'entretenir et éventuellement de rénover les tombes des « Morts pour la France ». L'objectif est qu'aucune de ces tombes ne disparaisse des cimetières ou ne soit à l'abandon. De nombreux combattants ayant pris part aux grands conflits du 20<sup>ème</sup> siècle ont été inhumés dans des tombes familiales. Le risque est en effet qu'au fil des années, et au gré des déplacements des descendants, voire de l'extinction des familles, ces tombes entrent en déshérence. Les bénévoles du Comité de La Crau recensent donc les soldats décédés et recherchent leur tombe pour pouvoir l'entretenir comme il se doit. Ils cherchent ainsi encore à localiser le lieu d'inhumation de 23 Craurois « Morts pour la France » lors des guerres 1914-1918 et 1939-1945, ou lors des conflits d'Afrique du Nord. Une fois retrouvées, ils pourront éviter la reprise des concessions, les rénover si besoin et aussi tout simplement les fleurir pour honorer la mémoire de ceux qui se sont battus pour notre pays.

### Conserver

Les bénévoles et adhérents du Souvenir Français perpétuent également le souvenir en prenant part aux différents cérémonies commémoratives organisées tout au long de l'année. Le nombre des témoins encore vivants diminuant, il est essentiel pour eux de se mobiliser au travers de ces temps officiels, afin de conserver la mémoire des conflits passés, mais aussi celle des combattants, des résistants, des déportés... Les porte-drapeaux et membres du Comité local participent à toutes les cérémonies se déroulant à La Crau et dans les communes environnantes. Le Comité de La Crau a également érigé un monument sur le rond-point des Anciens Combattants situé à proximité de l'Espace Maurric, et y organise chaque année un dépôt de gerbe à l'occasion de la Journée Nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation.

### Transmettre

La transmission aux jeunes générations est une composante fondamentale de la mission du Souvenir Français. En ce sens, le Comité de La Crau s'attache à nouer des liens avec les écoles crauroises et les enseignants, notamment afin de subventionner des sorties et séjours sur des sites mémoriels. Il a par exemple soutenu différents projets de l'école élémentaire Jean Aicard tels que des sorties au Camp des Milles, au cimetière américain de Draguignan ou au Musée des Troupes de Marine de Fréjus. Tout récemment, il a apporté une contribution financière au projet de voyage scolaire « Sur les pas de la Résistance » dans le Vercors, organisé par l'Institution Saint-Joseph de La Navarre (voir page ci-contre).

Jean-Yves LE GALL, Président du Comité de La Crau du Souvenir Français et Jean-Pierre TROUBOUL, Secrétaire, tiennent à remercier les porte-drapeaux et les adhérents pour leur engagement au service du devoir de mémoire, mais aussi plus largement toutes les personnes qui soutiennent l'association, notamment par leur participation à la quête annuelle nationale qui se déroule chaque année durant 5 jours, la semaine du 11 novembre, à l'entrée du Cimetière Central et du Cimetière de la Bastidette.

### CONTACTS :

Jean-Yves LE GALL  
06.48.53.92.44  
jylegall83@orange.fr

Jean-Pierre TROUBOUL  
06.14.28.75.33  
jptrouboul@free.fr



## SUR LES PAS DE LA RÉSISTANCE

Huit élèves de l'Option Défense et Sécurité Globale de l'Institution Saint-Joseph de La Navarre ont participé à un séjour pédagogique, du 10 au 12 juin 2025, dans la région de Lyon et du Vercors. L'objectif de leur enseignante, Mme BARRAS était véritablement de faire marcher ses élèves sur les pas des résistants de la 2<sup>nd</sup>e Guerre Mondiale et de leur faire mieux appréhender l'ampleur de ce conflit majeur. Le groupe a ainsi pu visiter le Musée du Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, le mémorial de la prison de Montluc et le Mémorial de la Résistance du Vercors. Très sensible à ce projet, Jean-Yves LE GALL et son équipe du Comité de La Crau du Souvenir Français ont tenu, avec l'accord des instances nationales, à contribuer à sa réalisation via une subvention financière, remise en présence des élèves, de leur professeur Mme BARRAS, et de la direction de l'établissement.



## Killian DELMAS, jeune porte-drapeau du Souvenir Français

Le Comité de La Crau du Souvenir Français s'enorgueillit de compter dans ses rangs un tout jeune porte-drapeau craurois. Ce fils de militaire du 54<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie est très sensibilisé au devoir de mémoire. A 14 ans, il s'investit déjà depuis 1 an au sein de l'association en prenant part sur son temps extra-scolaire aux cérémonies commémoratives, mais aussi aux réunions et aux différentes actions. Félicitations pour ce bel engagement !



# VIE ASSOCIATIVE

## FORUM DES ASSOCIATIONS

**Samedi 6 septembre**  
**Boulevard de la République**  
**et Place Félix Reynaud**  
**de 9h à 17h**

Ce traditionnel rendez-vous de rentrée, vous permettra de rencontrer en un même lieu les représentants du monde associatif craurois, vous renseigner sur les très nombreuses activités proposées et effectuer directement sur place vos démarches d'inscription.

Plus de 100 associations seront présentes dans des domaines aussi variés que le sport, la culture, les loisirs, l'action sociale ou caritative, le bien-être, etc., prouvant ainsi le dynamisme et la richesse du tissu associatif craurois.

De nombreuses animations et démonstrations ponctueront également la journée.

**Infos :**  
Service Vie Associative  
04.94.01.56.86



## ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS : Mise à jour avant réédition

Une actualisation de l'annuaire des associations est en cours. Les responsables d'associations doivent se manifester au plus tôt auprès du Service Vie Associative, pour communiquer toutes les informations éventuelles de mise à jour : demande d'insertion pour les nouvelles associations ou de suppression, modification des coordonnées ou des personnes "contact", etc.

Nous vous rappelons que l'annuaire des associations n'est édité qu'une seule fois par an, à l'occasion du Forum des Associations. Il est donc important de signaler tout changement dès à présent. Aucune modification ne pourra ensuite être effectuée avant l'édition de l'année prochaine...

**Infos :** Service Vie Associative - 04.94.01.56.86



# MANIFESTATIONS ESTIVALES



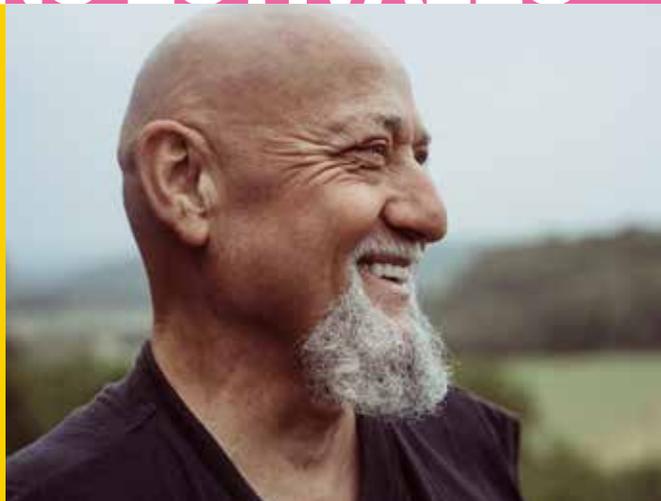
**Gérard VIVIER**

Conseiller Municipal délégué à la programmation et vie associative culturelle



**Emmanuel BIELECKI**

Conseiller Municipal délégué à la programmation festive et vie associative événementielle



## « Crauquez l'été ! »

Cette année encore, nous vous proposons de partager un été festif et chaleureux !

Concerts et spectacles gratuits, théâtre et cinéma en plein air, repas à thèmes conviviaux, feux d'artifice, mais aussi grands concours de boules et nombreuses animations rythmeront agréablement les mois de juillet et d'août.

Parmi les temps forts, retenir le concert gratuit de CharliÉlie Couture, artiste emblématique de la scène musicale française, le 11 juillet. De plus, un nouveau grand événement est impérativement à cocher dans vos agendas : le Fire Summer Festival, tout 1<sup>er</sup> Festival des pompiers de Hyères-Carqueiranne-La Crau, qui débarque au Parc du Béal le 28 août !

Deux grands rendez-vous sont également renouvelés au Parc du Béal : l'Azur Music Festival vous fera vibrer les 18 et 19 juillet au son des meilleurs DJ et, le 14 août, O'Mazette vous fera vivre une expérience originale entre musique électro, détente, jeux et animations pour tous.

N'oubliez pas vos marchés hebdomadaires, de même que les deux marchés nocturnes de créateurs des Professionnels de La Crau qui vous permettront de soutenir nos commerçants, producteurs et artisans de proximité.

Voici un aperçu des principales dates de cette programmation estivale 2025, dont vous retrouverez tous les détails dans le guide joint en supplément.





# MANIFESTATIONS ESTIVALES

## DES CONCERTS

**Le groupe Vintage Tour**  
Dimanche 6 juillet



**CharliÉlie Couture "En Contreband"**  
Vendredi 11 juillet



**Yemaya**  
Samedi 29 août



## DES ÉVÉNEMENTS AU PARC DU BÉAL

**Azur Music Festival**  
Vendredi 18 et samedi 19 juillet



Grand festival électro à vocation caritative avec notamment Benny Benassi, Mosimann, Joris Delacroix, Breakbot & Irfane, Kristin Velvet, Nathalie Duchene, Pleiades.s et Mozambo

**O'Mazette**  
Jeudi 14 août



Une expérience mêlant musique électro et de nombreuses animations et activités pour tous

## DES SPECTACLES

**La Tournée 2025 "Ça c'est le Sud"**  
Vendredi 25 juillet



Animée par Jean-Philippe Doux, avec Erick Baert, imitateur et performer musical, et le Chœur du Sud

**Armand fait son Kakou**  
Vendredi 1<sup>er</sup> août



Spectacle hommage à Elie Kakou pour redécouvrir (ou découvrir pour les plus jeunes) les sketches les plus populaires de ce grand humoriste.

## DU THÉÂTRE ET DU CINÉMA EN PLEIN AIR

**Le Théâtre dans la Vigne**  
Du 23 juin au 13 juillet  
au Domaine La Marseillaise



**Pièce « La fille du puisatier »**  
Jeudi 24 juillet



**Projection du film « Un p'tit truc en plus » à La Moutonne**  
Mercredi 30 juillet



**Projection du film « Le Comte de Monte-Cristo »**  
Mardi 26 août



## DU SPORT BOULISTE !

**Trophée des As**  
Vendredi 1<sup>er</sup> août



**9<sup>ème</sup> National de La Crau au Jeu Provençal**  
Du 2 au 4 août



**Des concours de boules**

Tout l'été, à La Crau et à La Moutonne



## DES REPAS À THÈME

Lasagnes, paëlla, soupe au pistou...  
A La Crau avec le Comité Officiel des Fêtes de La Crau et à La Moutonne



## SANS OUBLIER...

**Les feux d'artifice**  
À La Moutonne (Stade de l'Estagnol),  
Samedi 9 août  
À La Crau (Parc du Béal), vendredi 22 août



**La Fête de La Crau**  
Du 3 au 7 juillet



## Les marchés nocturnes de créateurs

Avec « Les Professionnels de La Crau »  
Le samedi 5 juillet en centre-ville, dans le cadre de la Fête de La Crau, et le vendredi 22 août au Parc du Béal, dans le cadre de la Fête de la Libération



**La Fête de La Moutonne**  
Du 7 au 9 août



**La célébration du 81<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération de La Crau**

Vendredi 22 août  
Avec cérémonies, défilé de véhicules d'époque, soirée festive au Parc du Béal, concert, feu d'artifice et soirée DJ



## ET TOUJOURS...

**Les Marchés hebdomadaires de La Crau**  
Le mercredi et le dimanche matin en centre-ville





**Paule MISTRE**

Adjointe au Maire déléguée au CCAS et à l'Action Sociale



### ACTIVITÉS SPORTIVES

#### ✓ Gymnastique Douce Seniors

**A partir du lundi 15 septembre**, au choix les lundis, mardis, jeudis ou vendredis de 9h30 à 11h à l'Espace Jean Natte (salle du rez-dechaussée)

**Adhésion annuelle : 70 €**

#### ✓ Séances de Maintien en forme

**A partir du mardi 16 septembre**, au choix les mardis (activité longe-côte ou randonnée selon la période) ou jeudis (activité randonnée) de 14h à 16h30

Ces séances se déroulent en extérieur

**Adhésion annuelle : 70 €**

### ATELIERS GRATUITS

*(réservés aux Séniors Craurois)*

#### ✓ Atelier Mémoire

*(en partenariat avec le CODES 83)*

**A partir du jeudi 25 septembre**, à raison d'une séance par semaine (8 séances de 12 personnes) de 10h à 11h30, au Foyer des Anciens

#### ✓ Atelier Yoga

**Mardi 7 octobre**, de 9h30 à 10h45 au Foyer des Anciens (séance de 15 personnes)

#### ✓ Atelier Canin

*(proposé dans le cadre de la Semaine de l'Age d'Or – voir ci-après)*

**Lundi 13 octobre**, au Foyer des Anciens  
2 séances de 12 personnes :  
9h-10h15 et 10h30-11h45

Thèmes abordés :  
le langage corporel du chien, comment approcher un chien, les gestes de premiers secours, etc.

### DES ANIMATIONS VARIÉES

#### Mardi 16 septembre :

##### Loto & Grillades en plein air

Parvis de l'Espace Jean Natte - 17h

5 € les 3 cartons et 10 € les 7 cartons

Le loto sera suivi d'un apéritif et d'une soirée

Grillades

Animation réservée aux Seniors craurois

#### Lundi 29 et mardi 30 septembre :

##### Séjour « Escapade Languedocienne »

RdV à 6h45 devant l'Office de Tourisme

(départ à 7h)

Découvrez le bassin de l'Etang de Thau, le Cap d'Agde et le canal du Midi

Au programme : déjeuner de fruits de mer à volonté, promenade en petit train au bord des falaises volcaniques du cap d'Agde et croisière sur le Canal du Midi

Tarif : 328 €

#### Lundi 6 octobre :

##### Déplacement à la Journée Nationale des Aidants Familiaux

Espace des Arts du Pradet, de 9h30 à 16h30 (transport en minibus sur inscription)

Ce salon a pour but de faciliter l'accès à l'information sur les aides existantes et les différentes solutions de répit et d'accompagnement, afin de soutenir les aidants et de prévenir leur isolement social.

Au programme : pièce de théâtre participative, conférence, nombreux stands autour des

thématiques comprendre ses droits, faciliter son quotidien et offres de répit, ateliers

#### DU 13 AU 17 OCTOBRE :

##### Semaine de l'Age d'Or

##### Lundi 13 : Atelier Canin

Et repas dansant « Moules Frites »

à 12h à l'Espace JP Maurric

Tarif : 18 € pour les Craurois, 24 € pour les habitants hors commune (prévoir ses couverts)

##### Mardi 14 : Séance de cinéma,

film « Aimons-nous vivants »,

à 14h30 à l'Espace JP Maurric

Tarif : 5 € (règlement sur place)

##### Mercredi 15 : Loto

à 14h30 à l'Espace JP Maurric

**Jeudi 16** : Balade « Petit Train des Vignes » de 10h à 13h, avec arrêts dégustation aux domaines Solignac et Le Songe de Don Bosco

Tarif : 22 €

**Vendredi 17** : Journée gourmande à Saint-André les Alpes, avec visite de la Maison du Saucisson, déjeuner méchoui à Châteaueuvieux, rencontre avec une fromagère éleveuse de vaches, chèvres et brebis.

Tarif : 61 €

**Ces animations sont destinées aux Seniors de plus de 60 ans**

#### OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

à l'Office de Tourisme, du mardi au vendredi (le matin uniquement) :

✓ **Mardi 26 août**, uniquement pour le loto du 16 septembre

✓ **Mardi 9 septembre**, pour TOUTES les autres activités de septembre et d'octobre

**Infos :**

06.49.51.02.22

## HORAIRES D'ÉTÉ DU FOYER DES ANCIENS

### Attention !

Durant l'été, le Foyer des Anciens sera fermé tous les samedis, du 1<sup>er</sup> juillet au 29 août.

Il restera ouvert du lundi au vendredi aux horaires habituels, de 14h à 18h30.

Le Foyer sera également fermé le lundi 14 juillet et le vendredi 15 août.

Il sera de nouveau ouvert le samedi, à compter du mois de septembre.



## À PRÉVOIR !

### Inscriptions au Colis de Noël

Les Seniors de 70 ans et plus (ou 65 ans pour les bénéficiaires de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées) pourront bénéficier d'un colis de Noël offert par le CCAS.

**Les inscriptions seront ouvertes du 16 septembre au 7 novembre.**

Attention ! L'inscription est obligatoire même si vous avez déjà bénéficié du colis les années précédentes.

Le bulletin d'inscription sera disponible à compter du mois de septembre : dans le programme SENIORS du 2<sup>ème</sup> semestre 2025, à l'Office de Tourisme, au Foyer des Anciens et à l'Accueil de la Mairie.



## RAPPEL DES PERMANENCES À VISÉE SOCIALE

Plusieurs organismes et associations proposent des permanences régulières à La Crau. Voici les infos utiles à connaître :

NOM	OBJET	LIEU D'ACCUEIL ET DATE	CONTACTS
<b>CRESUS</b>	Accompagnement des personnes en difficulté et lutte contre le surendettement	Foyer des Anciens Le 3 <sup>ème</sup> lundi du mois De 9h à 12h, sur RdV	asso.cresus-var@orange.fr 06.09.97.30.08
<b>France ALZHEIMER</b>	Information concernant la maladie et soutien des malades et des familles	Foyer des Anciens Le 4 <sup>ème</sup> mercredi du mois De 9h à 12h, sur RdV	contact83@francealzheimer.org 04.94.09.30.30
<b>AVRE</b>	Aide à la parentalité	Espace J. Natte (1 <sup>er</sup> étage) Le mardi, de 14h à 20h, sur RdV	secretariat@avre83.fr 04.94.08.00.90
<b>CIDFF</b>	Suivi des bénéficiaires du RSA	Salle Coulomb Le lundi, de 9h à 16h15	contact@cidff83.fr 04.94.65.82.84

## RAPPEL

## PENDANT LES FORTES CHALEURS, PROTÉGEZ-VOUS !

**Personnes âgées et fragiles :** Ne restez pas isolées en cas d'épisode de canicule, pensez à vous inscrire sur le registre nominatif mis en place par le Comité Communal d'Action Sociale (CCAS).

**Infos :** Service Solidarité - 04.94.01.56.80

### Pendant les fortes chaleurs

#### Protégez-vous



**RESTEZ AU FRAIS**  
chez soi ou dans un lieu rafraîchi



**BUVEZ DE L'EAU**  
sans attendre d'avoir soif



Mouillez-vous  
le corps



Fermez les volets  
et fenêtres



Privilégiez  
les activités douces



Mangez frais  
et équilibré



Évitez  
l'alcool



Prenez des nouvelles  
des plus fragiles

**EN CAS DE MALAISE,  
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :  
0 800 06 66 66\* (appel gratuit)  
meteo.fr • #canicule



**Alain ROQUEBRUN**  
Adjoint au Maire  
délégué aux Bâtiments  
communaux

## DE NOMBREUX TRAVAUX RÉALISÉS DANS LES ÉCOLES

Afin d'améliorer de manière continue les conditions d'accueil de nos jeunes élèves craurois, les Services Techniques de la Ville réalisent, tout au long de l'année de nombreux travaux dans l'ensemble des écoles de La Crau et de La Moutonne.

Outre les petits travaux d'entretien courant et de maintenance, voici un état des travaux significatifs qui ont été effectués au sein des écoles, durant cette année scolaire 2024/2025 :

### **Ecole maternelle Jules Audibert**

- ✓ Traçage au sol dans la cour de l'école
- ✓ Achat et installation de mobilier de cour (tables et bancs)
- ✓ Plantation de 4 arbres dans la cour

### **Ecole maternelle Louis Palazy**

- ✓ Pose d'une toile d'ombrage sur poteaux dans la cour

### **Ecole maternelle Marie Mauron**

- ✓ Pose d'un film « brise-vue » sur les vitres
- ✓ Reprise de l'éclairage extérieur
- ✓ Réfection de l'éclairage des couloirs (passage en Led)
- ✓ Installation d'un système de contrôle d'accès électronique au niveau du sas d'entrée
- ✓ Réparation de la toiture
- ✓ Remise en fonction de l'éclairage du parking

### **Groupe scolaire Marcel Pagnol**

- ✓ Traçage au sol dans la cour de l'école
- ✓ Achat et installation de mobilier de cour (tables et bancs)
- ✓ Réfection de l'éclairage des couloirs (passage en Led)
- ✓ Réparation de la toiture
- ✓ Création d'un nouveau dortoir côté maternelle, comprenant 34 lits (travaux programmés en juillet 2025)

### **Ecole élémentaire Jean Aicard**

- ✓ Traçage au sol dans la cour de l'école
- ✓ Achat et installation de mobilier de cour (tables et bancs)
- ✓ Plantation d'un arbre
- ✓ Réparation de la toiture

### **Ecole élémentaire Jules Ferry**

- ✓ Réfection complète de la salle polyvalente
- ✓ Achat et installation de mobilier de cour (bancs)
- ✓ Peinture des bancs existants
- ✓ Plantation de 3 arbres
- ✓ Pose d'une toile d'ombrage sur poteaux
- ✓ Reprise de l'éclairage au niveau de l'entrée de l'école

### **Ecole élémentaire Jean Giono**

- ✓ Achat et installation de mobilier de cour (tables et bancs)
- ✓ Reprise des contours d'arbres
- ✓ Pose de films anti-UV
- ✓ Réparation de fuites dans les sanitaires (juillet 2025)



## BOULODROME NOTRE-DAME

Une fontaine d'eau potable a été installée sur le boulo-drome situé au quartier Notre-Dame.



## PLACE FÉLIX REYNAUD

Le Service Extérieurs Parcs et Jardins de la Ville a procédé à la requalification du boulo-drome de la Place Félix Reynaud. Un ajout de gravette a été réalisé ce qui permettra d'améliorer la surface de jeu sur ce site très sollicité, que ce soit dans le cadre d'animations festives ou de l'organisation de nombreux concours de boules.



## LES TRAVAUX RÉALISÉS PAR L'ANTENNE MÉTROPOLITAINE DE LA CRAU

### CHEMIN DE LA BOUISSE

Les travaux du Chemin de la Bouisse à La Moutonne sont terminés. Pour rappel, ont été réalisés :

- ✓ la reprise et l'amélioration du réseau pluvial,
- ✓ la mise en place de chicanes de ralentissement,
- ✓ la reprise des enrobés.



**Jean-Pierre EMERIC**

Adjoint au Maire  
et Conseiller Métropolitain  
en charge de l'Aménagement  
du Territoire

### CHEMIN DES TASSYS

Reprise des travaux de requalification du Chemin des Tassys, avec la réalisation de la 3<sup>ème</sup> et dernière phase du chantier comprenant la pose des enrobés sur l'intégralité de la voie, ainsi que la création d'une liaison avec la Rue Jean Bart.

Dans une 1<sup>ère</sup> phase, il avait été procédé à l'enfouissement des réseaux secs (électricité et télécommunications) et à la création d'un réseau d'éclairage public. Une 2<sup>ème</sup> phase avait suivi avec la réfection du réseau d'eau potable et le renouvellement du réseau d'assainissement.

La fin du chantier est prévue pour le mois de septembre.





**Anne-Marie METAL**  
Adjointe au Maire  
et Conseillère Métropolitaine  
déléguée aux Espaces Verts

## MISE EN PLACE D'UNE COLLECTE SÉLECTIVE DES DÉCHETS VERTS

Les Crauroises et Craurois bénéficient d'un service de collecte des encombrants et déchets verts à domicile. Cette collecte est effectuée une fois par mois, selon un planning établi par zone géographique : le jour de collecte est déterminé en fonction de la zone où vous habitez (voir planning de collecte p. 24 de ce numéro).

**Afin d'améliorer la valorisation de ce type de déchets, une collecte différenciée est mise en place par les services de l'Antenne métropolitaine de La Crau. De nouvelles consignes sont donc à observer.**

### Quelles modalités ?

✓ **Le jour de collecte reste inchangé** : vous continuez à déposer vos déchets devant votre domicile, la veille au soir du jour de ramassage.

✓ **Vous pouvez toujours sortir des déchets verts et des encombrants**, mais en veillant à bien séparer les deux types de déchets. Si vos déchets sont mélangés, ils ne seront pas ramassés.

✓ **Concernant les déchets verts**, il convient désormais : **Nouveau !**

• De présenter les déchets verts tels que feuillages ou pelouse **dans un contenant de 100 litres maximum**, de type poubelle ronde d'extérieur (lâchée devant chez vous après collecte) ou sacs jetables (mis de côté et jetés à part après collecte).

Attention ! Les contenants de type « big bag » ne peuvent pas être collectés car trop lourds.

### Important !

Afin d'optimiser la collecte et, par la suite, la valorisation des déchets verts, **veillez à ne placer que des végétaux dans vos contenants, à l'exclusion de tout autre déchet tels que chiffons, canettes, papier, cartons, bouteilles, cailloux, etc.**

• De conditionner les branchages en **fagots de 2 m de long maximum**, étant précisé que **leur diamètre ne doit pas dépasser 15 cm**.

**A noter** : dans tous les cas, **le volume total de déchets à collecter ne peut excéder 2 m<sup>3</sup>**. Le surplus ne pourra être ramassé et sera donc laissé devant chez vous.



### RAPPEL

Les troncs de palmiers et les déchets du bâtiment (gravats, WC, céramique, laine de verre, sacs de ciment, placoplâtre, carrelage, pots de peinture...) ne peuvent pas être pris en charge par ce service de collecte. Ils doivent être directement apportés en déchetterie.

### + D'INFOS

✓ Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le Numéro Vert "Allo Mairie" **0 800 00 30 24**, ou l'Antenne Métropolitaine de La Crau au **04.94.66.07.49**.

✓ Vous pouvez également retrouver toutes les infos utiles sur le site internet [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr), rubrique « Mes démarches et services / Mes déchets ».



## Les lignes estivales du réseau Mistral



Pour faciliter vos déplacements, le réseau Mistral adapte ses lignes terrestres et maritimes tout l'été. **A Hyères**, en plus des lignes terrestres régulières 63, 67 et 102, la ligne 68 dessert le Port du Niel, l'**Estivale E67** renforcera les dessertes vers la Tour Fondue et les départs en bateaux avec notamment un ticket combiné bus-bateau pour toute réservation faite sur le site de la TLV/TVM. L'**Estivale E 65** poursuit la desserte des plages. **Le petit train vous emmènera sur les plages de l'Almanarre jusqu'à Giens. Nouveauté : une ligne maritime expérimentale de cabotage est mise en service du**

**5 juillet au 31 août et relie les ports Saint Pierre, La Capte, l'Aiguade et Port Pothuau. Au Pradet, l'appel bus 91** renforce la ligne 91 et dessert un **nouvel arrêt cette année à la Mine de Cap Garonne. A La Seyne-sur-Mer et Six-Fours-les-Plages**, les lignes de bus 83, 84, 70, 72, sont aménagées pour l'été : ligne 72 officiellement prolongée l'été à la gare d'Ollioules/Sanary, ligne 70 Nocturnes dessert Toulon et renforcé le dimanche été comme hiver avec un bus toutes les 30 mn. Et du nouveau sur les lignes maritimes : 18M fréquence améliorée toutes les 20 minutes, reconduction de la ligne **38M reliant les Sablettes, l'Espace Marine (arrêt de desserte des croisiéristes) et La Seyne** avec ces horaires renforcées entre 14h et 16h.

+ d'infos sur  
[www.metroletpm.fr](http://www.metroletpm.fr)  
 ou [www.reseaumistral.com](http://www.reseaumistral.com)

## Un nouveau centre de tri à l'horizon 2026



Le tri c'est pour la vie ! Jeudi 24 avril dernier, **la première pierre du futur centre de tri du SITTOMAT pour les collectes sélectives a été posée dans la Zone industrielle Toulon-Est à La Farlède.** Avec une livraison prévue en 2026, ce centre moderne répondant aux besoins actuels et futurs du territoire, couvrant aujourd'hui 44 communes **est prévu pour gérer jusqu'à 42 000 tonnes de déchets par an.** Il permettra d'optimiser le traitement local des emballages ménagers recyclables. **Cette installation, de dernière génération,** sera équipée d'un robot de tri double bras, utilisant l'intelligence artificielle et sera capable de détecter et d'extraire automatiquement les déchets plastiques. L'humain conservera un rôle essentiel dans les missions de contrôle qualité. Un investissement de près de **35 millions d'euros** qui permettra à plus de 640 000 habitants de trier plus et mieux, grâce à une installation innovante, performante et parfaitement intégrée à son environnement.  
 + d'infos sur [www.metroletpm.fr](http://www.metroletpm.fr)

## Le projet de Ligne nouvelle Provence Côte d'Azur

Un très grand chantier démarrera en 2025 et jusqu'en 2035 sur la ligne de train Marseille-Nice dans le but de connecter les territoires et métropoles européennes. **Les travaux débuteront en 2025 et s'échelonneront jusqu'en 2035 pour un montant total de 3 640 millions d'euros. La navette ferroviaire toulonnaise, entre Saint-Cyr-les Lecques-La Cadière et Les Arcs-Draguignan est concernée.** Les aménagements réalisés permettront des trains cadencés à horizon 2030, pour désaturer le nœud de Toulon. **Ces travaux permettront le passage d'1 TER tous les ¼ d'heure entre Saint-Cyr et La Pauline-Hyères, 1 TER toutes les ½ h entre La Pauline-Hyères et Carnoules, 1 TER toutes les ½ h entre La Pauline-Hyères et Hyères.** Pour y parvenir, 2 voies de service seront électrifiées en gare de Toulon pour stationner plus de trains en même temps. La gare multimodale de La Pauline-Hyères sera aménagée et la ligne La Pauline-Hyères passera sous la ligne Marseille-Vintimille afin de permettre la circulation de plus de trains en même temps. Enfin, le futur pôle d'échanges multimodal de Hyères facilitera l'interconnexion entre le train, le réseau de transports en commun et favorisera l'accès à la gare à pied et en vélo.  
 + d'infos sur [www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr](http://www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr)



## ARRET DU PROJET DE REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA VILLE DE LA CRAU ET ENQUETE PUBLIQUE A VENIR



**Jean-Pierre EMERIC**  
Adjoint au Maire  
et Conseiller Métropolitain  
en charge de l'Aménagement  
du Territoire

**Par délibération du 30 avril 2025, le conseil métropolitain a délibéré pour tirer le bilan de la concertation publique et arrêter le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).**

Il s'agit d'une étape cruciale dans la procédure qui valide :

- ✓ Le bilan de la concertation réalisée durant toute la période d'élaboration ;
- ✓ L'ensemble des pièces composant le dossier (rapport de présentation, projet d'aménagement et de développement durables ou PADD, orientations d'aménagement et de programmation ou OAP, règlement écrit et graphique, annexes).

Le projet de révision du PLU ainsi arrêté a été transmis pour avis aux personnes publiques associées à la procédure (l'Etat, la Région, le Département, les chambres consulaires, diverses commissions, etc.) et à la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe).

Ces organismes disposent de trois mois pour donner leur avis, à compter de la réception du dossier. Le projet de révision du PLU fera ensuite l'objet d'une enquête publique qui durera un mois, du 25 août au 26 septembre 2025 (dates prévisionnelles susceptibles d'évoluer).

Pour rappel, **la concertation publique a été mise en œuvre à compter de fin novembre 2017 et s'est achevée par son bilan tiré le 30 avril 2025.**

Pour permettre à la population de s'informer et de s'exprimer, la Métropole Toulon Provence Méditerranée et la Ville de La Crau avaient mis en place les moyens suivants (en résumé) :

- ✓ Articles dans le mensuel municipal de La Crau, page « TPM vous informe », et dans la presse (VAR MATIN) ;
- ✓ Informations sur le site internet de la Ville et relais sur celui de la Métropole ;
- ✓ Publication d'un questionnaire ;
- ✓ Mise à disposition des documents au fur et à mesure de leur validation ;
- ✓ Organisation de 4 réunions publiques et d'une exposition en Mairie ;
- ✓ Observations écrites : registre mis à disposition, courriel, courrier postal.

Les résultats et les observations suivants ont été recueillis (en résumé) :

- ✓ Environ 90 mois de concertation (fin novembre 2017 - avril 2025) ;
- ✓ 34 articles publiés dans le mensuel municipal de La Crau, rubrique « TPM vous informe », dont 2 brochures dédiées au PLU (28 pages en novembre 2023 et 36 pages en mars 2025) ;
- ✓ Plus de 9 000 consultations de la page internet dédiée à la révision du PLU (relais via le site de la Métropole Toulon Provence Méditerranée) ;
- ✓ 250 participants ont répondu au questionnaire publié dans le mensuel de décembre 2021 ;
- ✓ Documents consultables mis à disposition sur le site internet et en Mairie de La Crau ;
- ✓ 4 réunions publiques : de 45 participants (réunion n°2) à environ 850 (réunion n°4) ;
- ✓ Publications relatives aux réunions publiques sur la page Facebook et sur les panneaux d'affichage électroniques de la Ville ;
- ✓ 7 publications dans le journal VAR-MATIN (annoncer et rendre compte des 4 réunions publiques) ;
- ✓ 148 contributions écrites durant la concertation (19 dans le registre papier, 129 courriers et courriels).

Le bilan de la concertation publique, le dossier du projet de révision du PLU ainsi que la délibération du conseil métropolitain du 30 avril 2025 peuvent être téléchargés sur le site internet de la ville ([villede lacrau.fr/revisionplu.html](http://villede lacrau.fr/revisionplu.html)).

### LA CRAU

## Les 5 enjeux du futur Plan local d'urbanisme

Avant-hier soir, la première étape obligatoire de la révision du Plan local d'urbanisme a été franchie avec le décryptage du diagnostic territorial et de l'état initial de l'environnement.



Le maillage routier de La Crau. Photo: DRI

La Crau est une commune rurale, à dominante agricole, qui se situe dans le sud-est de la France. Elle est traversée par la route nationale 101, qui constitue son axe principal de circulation. Le territoire est caractérisé par une grande diversité de paysages, allant des zones agricoles aux zones bâties. Le diagnostic territorial a permis d'identifier les enjeux majeurs de la commune, notamment en matière de développement durable, de préservation de l'environnement et de qualité de vie.

**1 Ne pas dépasser le seuil des 25 000 habitants à l'horizon 2032**

La Crau, son territoire aménagé, a vu sa population passer de 21 000 habitants en 2012 à 25 000 habitants en 2032.

**2 Conforter le commerce de proximité**

Le commerce de proximité est un enjeu majeur de la commune. Il permet de favoriser le développement local et de renforcer le lien social.

**3 Créer de l'emploi sur la commune**

La commune doit favoriser la création d'emplois locaux, notamment dans le secteur agricole et touristique.

**4 Un habitat de qualité et à faible hauteur**

Le développement de logements de qualité et à faible hauteur est un enjeu majeur de la commune. Il permet de répondre aux besoins de la population tout en préservant l'environnement.

**5 La Crau, un territoire aménagé, a vu sa population passer de 21 000 habitants en 2012 à 25 000 habitants en 2032.**



## FOCUS SUR L'ENQUETE PUBLIQUE

La population aura une nouvelle fois la possibilité de s'exprimer lors de l'enquête publique qui durera un mois, du 25 août au 26 septembre 2025 (dates prévisionnelles susceptibles d'évoluer). Les dates définitives seront annoncées par les voies légales (affichage, mention dans la presse à la rubrique des annonces légales, etc.).

### Où se situe l'enquête publique dans la procédure ?

**Diagnostic et état initial de l'environnement**

**Projet d'aménagement et de développement durables (PADD)**

**Elaboration du règlement, des OAP, ...  
ARRET DU PROJET**

**Consultation des PPA  
ENQUÊTE PUBLIQUE**

**APPROBATION de la révision du PLU**

L'étape de l'enquête publique permet à la population de prendre connaissance du dossier et de formuler des observations sur un registre ouvert à cet effet, ou par courrier, ou encore, de rencontrer le commissaire enquêteur (nommé par le tribunal administratif), lors de permanences qui seront programmées dans l'arrêté organisant les modalités de l'enquête.

« *L'enquête publique a pour objet d'assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers lors de l'élaboration des décisions susceptibles d'affecter l'environnement mentionnées à l'article L123-2. Les observations et propositions parvenues pendant le délai de l'enquête sont prises en considération par le maître d'ouvrage et par l'autorité compétente pour prendre la décision* » (article L123-1 du code de l'environnement).

« *Pendant la durée de l'enquête, le public peut consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête, établi sur feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur (...), tenu à sa disposition dans chaque lieu d'enquête (...). En outre, les observations et propositions écrites et orales du public sont également reçues par le commissaire enquêteur (...), aux lieux, jours et heures qui auront été fixés et annoncés dans les conditions prévues aux articles R123-9 à R123-11.*

*Les observations et propositions du public peuvent également être adressées par voie postale ou par courrier électronique au*

*commissaire enquêteur (...)* » (article R123-13 du code de l'environnement).

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront transmises à l'autorité compétente (la Métropole TPM) un mois après la clôture de l'enquête.

Le PLU révisé, éventuellement modifié pour tenir compte des observations des personnes publiques associées et du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, pourra être proposé à l'approbation du conseil métropolitain (date prévisionnelle : fin décembre 2025)

En attendant, c'est toujours le PLU de 2012 modifié qui est en vigueur, le projet de révision du PLU arrêté n'étant pas encore exécutoire (non encore approuvé).

#### A NOTER

Le mensuel municipal ne paraîtra plus jusqu'après les élections municipales (période de réserve). Aussi, pour toute information au sujet de l'enquête publique ou plus généralement à propos de la suite de la procédure de révision du PLU, veuillez consulter le site internet de la Ville de La Crau ([villedelacrau.fr/revisionplu.html](http://villedelacrau.fr/revisionplu.html)) ou vous renseigner en mairie, auprès du Service de l'Urbanisme.

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2025 - Procédure de révision du PLU

**BILAN DE LA CONCERTATION ET ARRÊT DU PLU RÉVISÉ**

**DÉLIBÉRATION METROPOLE TPM DU 30 AVRIL 2025**

**ENQUÊTE PUBLIQUE**

**Du 25 août au 26 septembre 2025 (dates prévisionnelles)**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR**

**Fin octobre**

**APPROBATION DU PLU**

**Fin décembre**

# ESPACE D'EXPRESSION

## ENSEMBLE POUR LA CRAU

Courrier : boîte aux lettres devant la mairie

Notre article pour l'espace d'expression (de juillet-août) était prêt à être envoyé. En consultant la date limite d'envoi (le 4 juin), nous avons découvert que ce serait le dernier bulletin avant les élections municipales de mars 2026 ! Le maire a parfaitement le droit d'en suspendre la parution pendant la période électorale. Qu'il le fasse sans nous en informer personnellement est un manque de respect surprenant. Il n'est pas coutumier du fait envers son opposition !

Pour nous, ne pas être à nouveau élus aux prochaines municipales, ou même ne pas y participer, est à chaque élection une éventualité encore sans réponse aujourd'hui.

Cet « oubli » du maire, après 25 ans à nous être investis dans la recherche de l'intérêt de tous nos concitoyens, aurait pu nous priver du plaisir de vous confier notre fierté d'avoir accompli pour nous tous ce travail énorme : analyser et donner notre avis sur toutes les délibérations, étudier les budgets, faire des propositions (certaines ont vu le jour) et vous informer au mieux de l'actualité avec notre regard parfois sensiblement différent de celui du maire et de ses élus !

Nous tenons à remercier tous nos amis, adhérents de l'association et vous qui nous suivez, et nos élus depuis 25 ans (Gilbert Roux, M. Jo Coromines, Pascal Comby, René Millot, Maguy Fache, Jean Codomier). Et aussi les services de la mairie avec lesquels nos échanges ont toujours été cordiaux. Si nous pouvons avoir des avis différents, nous n'avons pas d'ennemis à La Crau. Sur la raison de la suppression du bulletin municipal pendant 7 mois, nous imaginons difficilement que M. Simon craigne que nos articles puissent nuire à sa réélection. Surtout que nous avons toujours respecté le règlement intérieur du conseil municipal, et le maire a le droit de censurer nos articles (il ne l'a jamais fait) comme d'ailleurs ceux de ses élus ! Alors, pourquoi le supprimer ?

Chers amis, rendez-vous désormais sur notre page facebook. Vous y lirez l'article que nous avons déjà rédigé, nous y traitons de la clinique d'Hyères, et de notre Plan Local d'Urbanisme.

Mais aussi, nous pourrions à nouveau communiquer et échanger ensemble... Pour La Crau !

Nous vous souhaitons de profiter au mieux de cette période estivale.

**Vos élus : Maguy Fache - Jean Codomier**



## DON DU SANG

Notez les dates des prochaines collectes de sang prévues :

### JEUDI 24 JUILLET 2025

De 15h à 19h30

à l'Hôtel de Ville de La Crau

### JEUDI 21 AOÛT 2025

De 15h à 19h30

à l'Hôtel de Ville de La Crau

Les collectes sont organisées dans le strict respect des consignes sanitaires. Vous pourrez au préalable prendre rendez-vous sur le site internet <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

### + d'Infos :

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles

Mail : [adsblacrau83@gmail.com](mailto:adsblacrau83@gmail.com)

Site internet : <https://sites.google.com/site/adsblacrau>

## PLANNING DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

JUILLET / AOÛT 2025

ZONES	JUILLET	AOÛT
<b>ZONE 1 :</b> Parc de La Moutonne / L'Estagnol / L'Estalle	Lundi 7	Lundi 4
<b>ZONE 2 :</b> La Pie / La Durande / La Haute-Durande	Mardi 1 <sup>er</sup>	Mardi 5
<b>ZONE 3 :</b> Centre La Moutonne / La Tourisse / Les Tassys / La Bouisse / La Capite	Jeudi 3	Jeudi 7
<b>ZONE 4 :</b> La Giavy / Les Vannes / Terre Noire	Vendredi 4	Vendredi 1 <sup>er</sup>
<b>ZONE 5 :</b> Les Cougourdons / Clairval / La Ruytèle / Tamagnon	Mercredi 16	Lundi 11
<b>ZONE 6 :</b> Le Petit Tamagnon Les Pious	Mardi 8	Mardi 12
<b>ZONE 7 :</b> Rocade de l'Europe / Les Tourraches / Le Patrimoine Hameau des Pourpres	Jeudi 10	Jeudi 14
<b>ZONE 8 :</b> Les Arquets Sud / Les Levades / Les Goys Fourmiers Les Avocats / Gavarry	Vendredi 11	Vendredi 8
<b>ZONE 9 :</b> Les Arquets Nord / Les Maunières / Jean Toucas 1 <sup>ère</sup> DFL / 22 <sup>ème</sup> BMNA / Les Pinsons / Les Rouges-Gorges	Lundi 21	Lundi 18
<b>ZONE 10 :</b> Les Escudiers	Mardi 15	Mardi 19
<b>ZONE 11 :</b> Les Meissonniers	Jeudi 17	Jeudi 21
<b>ZONE 12 :</b> Les Longues / Notre-Dame / La Mondrive	Vendredi 18	Mercredi 20
<b>ZONE 13 :</b> La Gensolenne / La Grassette / La Bastidette / Le Mont-Redon	Lundi 28	Lundi 25
<b>ZONE 14 :</b> La Monache / Les Sauvans / Le Collet Long	Mardi 22	Mardi 26
<b>ZONE 15 :</b> Le Vallon du Soleil Les Martins	Jeudi 24	Jeudi 28
<b>ZONE 16 :</b> Maraval / Montbel	Vendredi 25	Vendredi 22

### + D'INFOS

- ✓ Pour tout renseignement complémentaire concernant les plannings de collecte, vous pouvez contacter le Numéro Vert « Allo Mairie » : 0 800 00 30 24
- ✓ Toutes les infos utiles et le plan détaillé de chaque zone sont sur le site [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr), rubrique « Mes Démarches et Services / Mes déchets »

Salon du Livre



# RETOUR EN IMAGES

MAI - JUIN 2025

Le "Draisienne Tour"



La Bodega des Z'Acrau du RCT



Street Food Festival



Concours de boules et de cartes du CCAS



Cérémonie Journée de la Résistance



Expo Auto Rétro La Crau



Cérémonie du 18 Juin



Concert "Choeur Gospel" by Le Choeur du Sud



## Naissances

Ethan JANNY  
Nora CHAKOR  
Sacha MAILLYS  
Lucia BILANCIONI  
Ilana LEROUX  
Mayli LAUTIER  
Marylou VAISSIERE

## Mariages

Pauline LOTHMANN et Vincent FÉMÉNIA  
Julie ALIBERT et Jonathan ESCOBAR  
Frédérique LANDRIOT  
et Christophe DE SAINT VAAST  
Ludivine DEBIAIS et Alexandre ROCHETTE  
Marielle SOMON et Bruno DEBEVE

## Décès

Jeanine GUIPERT épouse TURC  
Vincent HUGUET  
Christiane PASCAL  
veuve SCOTTO di PERROTOLO  
Renée RASTOLL veuve GUICHARD  
Brigitte BARRA  
Vincent SCAMACCA  
René HINGUE  
Lucienne VIALE veuve LIARDET  
Joseph LE GUILLERMIC  
Lucienne ZAMMITH veuve CHATEIL  
Marie-Thérèse LEFEBVRE veuve VLAEMINCK

## PERMANENCE RÉSEAU MISTRAL

**Présence de l'agence mobile du Réseau Mistral sur le marché de La Crau** (Place Victor Hugo, devant l'église), de 8h30 à 11h45, les jours suivants :  
✓ mercredi 2 juillet  
✓ mercredi 9 juillet  
✓ mercredi 27 août  
✓ mercredi 3 septembre

Cette agence offre les services identiques à ceux délivrés au sein des agences commerciales Réseau Mistral : création et recharges des cartes de transport, validation des droits d'accès à un tarif préférentiel, renouvellement des supports, abonnements, vente des titres magnétiques, renseignements horaires et itinéraires, etc.

## SOCIÉTÉ DE CHASSE LA GRIVE

Deux permanences sont prévues pour les cartes de chasse :  
✓ samedi 12 juillet 2025 de 18h à 19h  
✓ samedi 26 juillet 2025 de 18h à 19h au snack « Chez Toine ».

## HORAIRES D'ÉTÉ

### LA POSTE

Les horaires du bureau de poste de La Crau seront aménagés durant la période **du lundi 4 au samedi 23 août 2025** de la façon suivante :  
✓ Lundi : fermé  
✓ Mardi : 9h-12h / 14h-17h  
✓ Mercredi : fermé  
✓ Jeudi : 9h-12h / 14h-17h  
✓ Vendredi : fermé  
✓ Samedi : 9h-12h

Le bureau reprendra ses horaires habituels à compter du lundi 25 août 2025.

### BIBLIOTHÈQUE JEAN D'ORMESSON

Notez les horaires d'été de la Bibliothèque de La Crau, durant la période du lundi 7 juillet au samedi 30 août 2025 :  
✓ Lundi et mercredi : 9h30-12h / 15h-18h  
✓ Vendredi : fermé  
✓ Samedi : 9h30-11h30

La Bibliothèque sera par ailleurs fermée pendant toute la durée de la Fête de La Crau, du 3 au 7 juillet 2025, en raison de la présence des manèges aux abords directs du bâtiment.

## CET ÉTÉ, PENSEZ À L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous vous absentez cet été de votre domicile ? Avant de partir en vacances, vous pouvez signaler votre départ au Service de Police Municipale de La Crau, dans le cadre de l'opération Tranquillité Vacances.

### De quoi s'agit-il ?

Cette opération permet aux vacanciers de s'assurer de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, pour une période de 2 mois maximum. En cas d'anomalie (tentative d'effraction ou effraction), vous êtes prévenu soit directement, soit par une personne de confiance préalablement désignée, afin de pouvoir agir au plus vite et de limiter le préjudice subi (remplacement des serrures, inventaires des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.).

### Comment procéder ?

Pour bénéficier de ce service, il faut en faire la demande au moins 48h avant votre départ. Vous pouvez télécharger le formulaire correspondant en ligne sur le site de la ville [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr) (rubrique Démarches / Police Sécurité) et le déposer dûment complété et signé directement au Service de Police Municipale. En cas de vacances interrompues, veillez bien à prévenir le service de votre retour anticipé.

### Pour + d'infos :

Service de Police Municipale - 04.94.01.56.81



Accompagnement personnalisé pour vos démarches administratives ...

**France Services**  
Proche de vous au quotidien

**Réception de préférence sur rendez-vous**

**Adresse :** Espace Pluriel Jean Natte  
**Tel :** 04.94.01.46.57  
**Mail :** fs-lacrau@ccmpm.fr

SOYEZ ACTEUR DE VOTRE CADRE DE VIE AVEC **L'APPLICATION CITOYENNE**

ACCIDENT - DEGRADATION  
DECHETS - ANIMAL ERRANT  
VOIRIE / ESPACES VERTS -  
INCENDIE / INONDATION  
CAMBRIOLAGE - TAPAGE



Télécharger dans **L'App Store** DISPONIBLE SUR **Google Play**

## LES BONS NUMÉROS

**Mairie :** 04.94.01.56.80  
Télécopie : 04.94.01.56.83  
E-mail : [mairie@villedelacrau.fr](mailto:mairie@villedelacrau.fr)

**Allo Mairie ! :** 0 800 00 30 24

**Police Municipale :** 04.94.01.56.81

**Gendarmerie :**  
**17 (urgence)**  
**04.94.12.15.70** (brigade de Hyères)

**Pompiers :** 18

**SAMU :** 15

**Pharmacies de garde :** 3237

**Dentistes de garde :** 04 98 01 62 66

**SOS Médecin :** 04.94.14.33.33

## Fin de l'article sur l'école primaire, avec Viviane MILDI et Françoise ORSINI.

Dans les années 50, les écoliers craurois bénéficiaient d'un verre de lait sucré qui leur était servi après les cours. Cette mesure fut instaurée par Pierre MENDES FRANCE, Ministre d'État, pour interdire toute boisson alcoolisée aux jeunes écoliers de moins de 14 ans, le vin étant considéré jusqu'à là comme une boisson hygiénique et fortifiante, dont seule la consommation excessive pouvait poser des problèmes de santé. Cette mesure avait pour but de lutter contre l'alcoolisme chez les jeunes, mais aussi d'orienter la production de betterave sucrière vers le sucre plutôt que vers la fabrication d'alcool.

La cuisine n'était pas uniquement le lieu où l'on se restaurait, puisqu'elle faisait également office d'infirmier. Quand un enfant ne se sentait pas bien, il y était accueilli, car il était rarement possible de prévenir les parents dont peu d'entre eux possédaient un téléphone. Une infusion de thym était en permanence maintenue au chaud, pour réconforter les petits malades qui pouvaient s'allonger sur la chaise longue prévue à cet effet.

### Viviane MILDI

Je me souviens d'un « clochard » (aujourd'hui on dirait SDF) qui traînait à Néoules au moment où mes parents y habitaient encore, et devaient le connaître un petit peu. Bien plus tard,

alors que nous étions à La Crau, ma mère eut la surprise de le voir taper à la porte de l'école pour réclamer à manger. Elle l'emmena alors à la cantine pour lui offrir un repas, qui dût lui convenir car il revint régulièrement. Et donc, la première personne qui l'apercevait à la porte de l'école prévenait ma mère : « Madame, il y a votre clochard qui a faim ! ».

### Françoise ORSINI

*La préparation d'un repas. De gauche à droite, Angèle RINGUET, Alice PASCAL, Marie MILDI, Isabelle LIAUZUN, Annie TROGLIA, Renée JENCO, Marcelle VERSE.*



*Les dames de la cantine en plein travail. A gauche, Fernande REVEST essuie un plat, Mme COLLOMB en vide un autre, devant Marcelle VERSE. Au fond, contre le mur, trône une grosse marmite. A droite à l'arrière-plan, on voit Mme FERRARO un récipient à la main, puis Marie MILDI qui coupe des aliments et une dame qui touille un saladier. Au premier plan, un panier en osier destiné à contenir des morceaux de pain.*

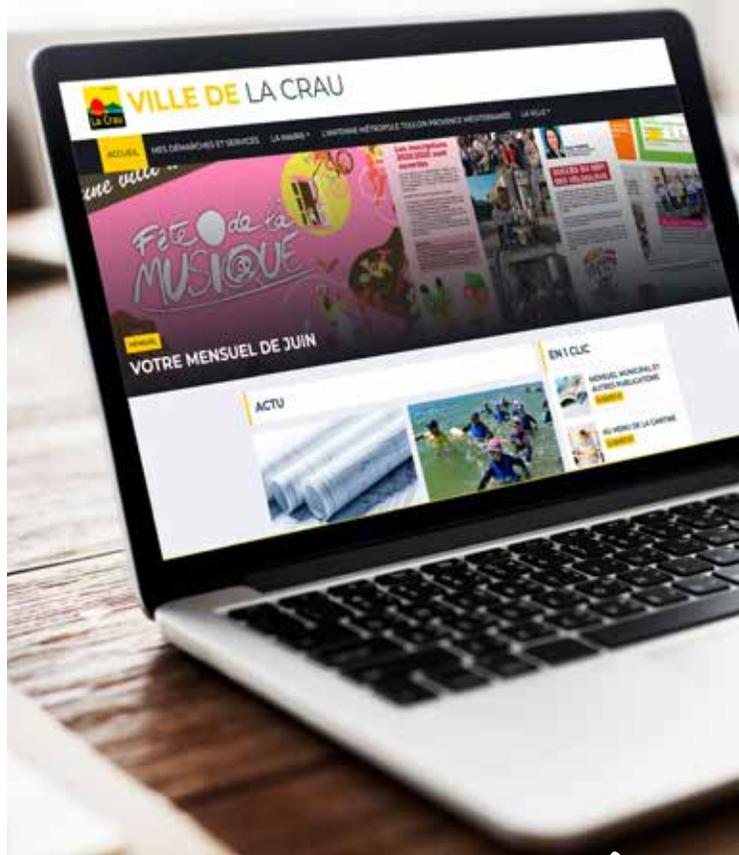


*Les blouses ont laissé place aux vêtements civils, aux motifs typiques de l'époque, sans doute le début des années 70, pour un goûter arrosé au champagne. De gauche à droite, Annie TROGLIA, Marcelle VERSE, M. ORSINI, directeur de l'école des garçons, Marie MILDI, Mme COLLOMB, deux personnes à moitié cachées dont Mme FERRARO, puis Alice PASCAL au premier plan à droite. La fenêtre laisse voir le terrain de sport des écoles, encore en terre battue, et le mur de l'école maternelle après celui-ci.*

# Restons connectés !

Pour ne rien manquer de l'actualité de votre ville !

Sur les réseaux sociaux



Sur le site internet  
[www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr)

Sur les panneaux électroniques

